

Région Bretagne

Assemblée générale 2024



L'Assemblée générale 2024 aura lieu le 9 décembre 2024 à la médiathèque de Dinan (22). Cette journée sera l'occasion de partager le bilan du mandat 2022-2024 et de préparer le prochain par l'élection d'un nouveau Conseil d'administration.

Voici un programme prévisionnel de la journée:

Rendez-vous à la bibliothèque de Dinan - 20 rue Waldeck Rousseau 22100 Dinan

09h30 - Accueil des participants, café de bienvenue

10h00 - Mot d'accueil par Camille Hubert et Séverine Bouan, coresponsables de la médiathèque de Dinan et Marie-Hélène Le Goff, présidente du comité régional ABF Bretagne, suivi du mot d'accueil de Joëlle Le Guiffant, adjointe au Maire en charge de la culture à la ville de Dinan.

10h30 - 11h30 - Assemblée générale 2024

Rapport d'activités ;

Éléments financiers ;

Rapport moral ;

Orientations et perspectives 2025 ;

Échanges avec l'assemblée suivis des votes

11h30- 12h15 : Election du Conseil d'administration 2025-2028

Présentation des candidatures et élections des membres du Conseil d'administration 2025-2028

12h15-12h45: Verre de l'amitié – échanges entre stagiaires de différentes sessions

12h45 - 14h15 - Déjeuner libre

14h15-14h30 : Présentation du nouveau Conseil d'administration

14h30-15h30 : Table-ronde : "Jeunesses et Éducation artistique et culturelle (EAC)":

- o Politique du 100 % EAC – Sonia Bernard-Tosser – Conseillère DREAC (Délégation régionale académique à l'éducation artistique et culturelle) et professeure associée à l'INSEAC de Guingamp
- o Part collective du Pass Culture – Florence Travers, chargée de développement Bretagne du Pass Culture
- o Recherche et évaluation de l'EAC - Zoé Laniesse, doctorante CNAM-INSEAC

15h30-16h30 Présentation de la bibliothèque municipale de Dinan : Focus sur les projets de réaménagement, la démarche participative et le réseau Lirici.

La fin de la journée est prévue vers 16h30.

Une précision, un renseignement ? : abfgroupebretagne@gmail.com

Afin d'organiser la journée, merci de confirmer votre participation avant le 5 décembre.

Nous vous invitons dès à présent à prendre connaissance des documents de préparation:

Professions de foi des candidats

Bulletin de vote (vote possible par correspondance)

Procuration

Dossier du participant